



Chambre  
vaudoise  
de Commerce  
et de l'industrie

Madame  
Ruth Derrer Balladore  
Union patronale suisse  
Case postale  
8032 Zurich

Lausanne, le 16 septembre 2009

S:\COMMUNI\POLITIQUE\Position\2009\POL0944.docx  
MAP/chb

***Introduction de la biométrie dans les titres de séjour pour étrangers***

Chère Madame,

Nous nous référons à votre circulaire du 17 juillet dernier relatif à l'objet cité en titre et vous en remercions.

Tout comme vous, nous sommes favorables à la reprise du développement des acquis de Schengen dans le droit suisse. Nous pouvons dès lors nous rallier entièrement à votre projet de prise de position, qui n'appelle pas de remarque complémentaire de notre part.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, chère Madame, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Mathieu Piguet  
Sous-directeur